



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 15 – Monténégro
Intervention de la Belgique
Date: 28 janvier 2013

Monsieur le Président,

La Belgique remercie le Monténégro, le Haut-commissariat aux droits de l'homme et les différents acteurs de la société civile pour les rapports et contributions qu'ils ont préparés dans le cadre de cet examen périodique universel.

La Belgique félicite le gouvernement du Monténégro pour les progrès et la mise en place d'un système législatif et institutionnel visant à garantir l'exercice, la protection et la promotion des droits de l'homme, en parallèle avec le processus d'intégration européenne. Mon pays s'inquiète néanmoins du fait que la discrimination à l'égard des personnes LGBT continue de s'exercer au Monténégro. Ma délégation souhaiterait formuler une question et deux recommandations à ce sujet.

Q1. Quelles mesures le Monténégro envisage-t-il de prendre pour assurer une protection adéquate pour combattre l'homophobie et soutenir les victimes de la discrimination à l'encontre des personnes LGBT?

R1. Mon pays recommande au Monténégro de prendre des mesures pour mettre pleinement en œuvre et sans plus tarder la loi anti-discrimination de 2011.

R2. La Belgique recommande également au gouvernement du Monténégro de considérer de modifier le Code pénal afin que les crimes de haine à l'encontre des personnes LGBT soient considérés comme des infractions pénales graves ou au moins des circonstances aggravantes.

La Belgique constate par ailleurs que des progrès appréciables ont été réalisés dans le cadre de l'exercice du droit à la liberté d'expression. Toutefois, mon pays reste préoccupé par les restrictions imposées, ce qui engendre un climat d'autocensure dissuadant les journalistes de mener des investigations indépendantes.

R3. Ma délégation recommande dès lors au gouvernement du Monténégro de garantir la pleine liberté d'expression, y compris pour les journalistes qui enquêtent sur des sujets comme la criminalité organisée.

Je vous remercie Monsieur le Président.